

COMPTE-RENDU ADMINISTRATIF
DE LA SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
QUI S'EST TENUE LE JEUDI 26 MARS 2026

Le jeudi vingt-six mars deux mil vingt-six, à vingt heures, le Conseil Municipal de Rosselange s'est réuni salle des séances de la mairie, sous la présidence de M. MATELIC Vincent, Maire.

Etaient présents :

M. SCHONS Bernard - Mme SEEMANN Michèle - M. VISCERA Joseph - Mme CLAUSSE Danièle - M. WEILER Jean-Paul,
Adjoint au Maire

M. DI GIANDOMENICO Marc- Mme TARNAWSKI Véronique, **Conseillers municipaux délégués**

Mme HENNEQUIN Michèle – Mme SOMMI Christiane – Mme HEMMER Patricia – M. DORY Patrick - M. SEVERINO Gino – M. BARON Philippe - M. GALLO Rocco – M. ROVIERO Dominique – Mme CUCINI Nathalie - Mme CHEHLAFI Houda, **Conseillers municipaux**

Excusée :

Mme SZALATA Déborah, **conseillère municipale**

POINT 1.-

APPROBATION DES COMPTES RENDUS DES MARDI 3 FEVRIER 2026 ET VENDREDI 20 MARS 2026

Les comptes-rendus des séances des mardi 03 février 2026 et vendredi 20 mars 2026 sont adoptés à l'unanimité par le Conseil Municipal.

POINT 2.-

MISE EN PLACE DES COMMISSIONS

*** Commission FINANCES :**

Monsieur le Maire présente la liste.

Président : M. MATELIC Vincent

Vice-Président : M. SCHONS Bernard

Membres : Mme SEEMANN Michèle – M. VISCERA Joseph – Mme CLAUSSE Danièle – M. WEILER Jean-Paul – M. DI GIANDOMENICO Marc – Mme TARNAWSKI Véronique – Mme HENNEQUIN Michèle – Mme SOMMI Christiane – Mme HEMMER Patricia – M. DORY Patrick – M. SEVERINO Gino – M. BARON Philippe – M. GALLO Rocco – M. ROVIERO Dominique – Mme CUCINI Nathalie – Mme SZALATA Déborah – Mme CHEHLAFI Houda – M. UNTEREINER Hugues – Mme TOFFANO Lindsay

L'ensemble du conseil municipal

Le vote a lieu à bulletins secrets. La liste présentée par le Maire est élue à l'unanimité.

*** Commission TRAVAUX - URBANISME**

Monsieur le Maire présente la liste.

Président : M. MATELIC Vincent

Vice-Président : M. VISCERA Joseph

Membres : Mme HENNEQUIN Michèle – M. DI GIANDOMENICO Marc - M. DORY Patrick – M. GALLO Rocco – M. ROVIERO Dominique – M. UNTEREINER Hugues

Le vote a lieu à bulletins secrets. La liste présentée par le Maire est élue à l'unanimité.

*** Commission FETES – CEREMONIES – VIE ASSOCIATIVE**

Monsieur le Maire présente la liste.

Président : M. MATELIC Vincent

Vice-Présidente : Mme CLAUSSE Danièle

Membres : M. WEILER Jean-Paul - Mme HENNEQUIN Michèle – Mme SOMMI Christiane – M. DI GIANDOMENICO Marc – Mme HEMMER Patricia – M. SEVERINO Gino – M. BARON Philippe – Mme CUCINI Nathalie

Le vote a lieu à bulletins secrets. La liste présentée par le Maire est élue à l'unanimité.

*** Commission INFORMATION - COMMUNICATION**

Monsieur le Maire présente la liste.

Président : M. MATELIC Vincent

Vice-Président : M. WEILER Jean-Paul

Membres : M. SCHONS Bernard – Mme CLAUSSE Danièle – Mme CHEHLAFI Houda

Le vote a lieu à bulletins secrets. La liste présentée par le Maire est élue à l'unanimité.

*** Commission SECURITE – CADRE DE VIE**

Monsieur le Maire présente la liste.

Président : M. MATELIC Vincent

Vice-Président : M. DI GIANDOMENICO Marc

Membres : M. WEILER Jean-Paul – Mme SOMMI Christiane – M. GALLO Rocco – M. ROVIERO Dominique – Mme TARNAWSKI Véronique – Mme SZALATA Déborah

Le vote a lieu à bulletins secrets. La liste présentée par le Maire est élue à l'unanimité.

*** Commission SCOLAIRE – ENFANCE - JEUNESSE**

Monsieur le Maire présente la liste.

Président : M. MATELIC Vincent

Vice-Présidente : Mme TARNAWSKI Véronique

Membres : M. DI GIANDOMENICO Marc – Mme HEMMER Patricia – Mme SZALATA Déborah – Mme CHEHLAFI Houda – M. UNTEREINER Hugues – Mme TOFFANO Lindsay

Le vote a lieu à bulletins secrets. La liste présentée par le Maire est élue à l'unanimité.

POINT 3.-

DESIGNATION DES ADMINISTRATEURS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

Vu l'article R 123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles confiant au Conseil Municipal le soin de fixer le nombre d'administrateurs du CCAS en respectant le principe de parité ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide :

de fixer à 16 le nombre d'administrateurs du Centre Communal d'Action Sociale, répartis comme suit :

- le maire, Président de droit du Conseil d'Administration du CCAS
- 8 membres élus au sein du Conseil Municipal
- 8 membres nommés par le maire dans les conditions de l'article L 123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles

Monsieur le Maire propose de nommer 8 membres élus au sein du Conseil Municipal au Centre Communal d'Action Sociale. Il présente la liste :

Président : M. MATELIC Vincent

Membres : Mme SEEMANN Michèle – Mme HENNEQUIN Michèle - Mme SOMMI Christiane – Mme HEMMER Patricia – M. BARON Philippe - Mme TARNAWSKI Véronique – Mme CUCINI Nathalie – Mme CHEHLAFI Houda

Vu les articles, R 123-8, R 123-10 et R 123-15 du Code de l'Action Sociale et des Familles ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

de procéder à la désignation par vote à bulletins secrets, des représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du CCAS.

La liste présentée par Monsieur le Maire est élue à l'unanimité par le Conseil Municipal.

POINT 4.-

DESIGNATION DES DELEGUES DANS LES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

Conformément aux articles L 5212-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, M. le Maire propose l'élection des délégués du Conseil Municipal au sein des Syndicats Intercommunaux dont la commune est membre.

SIVU CHENIL DU JOLIBOIS (SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION UNIQUE)

M. le Maire présente les membres :

Titulaires : M. GALLO Rocco – M. UNTEREINER Hugues

Suppléant : M. SCHONS Bernard

Le vote a lieu à bulletins secrets : chacun des membres titulaires et suppléant est élu à l'unanimité.

SISCODIPE (SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA CONCESSION DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ELECTRICITE)

M. le Maire présente les membres :

Titulaires : M. VISCERA Joseph – M. WEILER Jean-Paul

Suppléant : M. GALLO Rocco

Le vote a lieu à bulletins secrets : chacun des membres titulaires et suppléant est élu à l'unanimité.

SITEVO (SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE TELECOMMUNICATION DE LA VALLEE DE L'ORNE)

M. le Maire présente les membres :

Titulaires : M. MATELIC Vincent – M. WEILER Jean-Paul

Suppléante : Mme SZALATA Déborah

Le vote a lieu à bulletins secrets : chacun des membres est élu à l'unanimité.

POINT 5.-

DESIGNATION DES DELEGUES DANS LES ASSOCIATIONS ET ORGANISMES EXTERIEURS

AMOMFERLOR (ASSOCIATION MEMOIRE OUVRIERE DES MINES DE FER DE LORRAINE)

M. le Maire présente Mme TARNAWSKI Véronique.

Le vote a lieu à bulletins secrets : Mme TARNAWSKI Véronique est élue à l'unanimité.

ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIERES DE LA MOSELLE (COFOR57)

M. le Maire présente :

Titulaire : M. SCHONS Bernard

Suppléant : M. GALLO Rocco

Le vote a lieu à bulletins secrets : chacun des membres titulaire et suppléant est élu à l'unanimité.

OMSCL (OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS, DE LA CULTURE ET DES LOISIRS)

M. le Maire présente les membres : Mme CLAUSSE Danièle – M. DI GIANDOMENICO Marc – Mme TARNAWSKI Véronique

Le vote a lieu à bulletins secrets : chacun des membres est élu à l'unanimité.

APEIVO (ASSOCIATION PARENTS D'ENFANTS INADAPTES DE LA VALLEE DE L'ORNE)

M. le Maire présente Mme SEEMANN Michèle.

Le vote a lieu à bulletins secrets : Mme SEEMANN Michèle est élue à l'unanimité.

ACOM (ASSOCIATION DES COMMUNES MINIERES DE FRANCE)

M. le Maire se présente : M. MATELIC Vincent.

Le vote a lieu à bulletins secrets : M. MATELIC Vincent est élu à l'unanimité.

COLLECTIF DE DEFENSE DES COMMUNES MINIERES

M. le Maire présente :

Titulaire : M. DORY Patrick

Le vote a lieu à bulletins secrets : M. DORY Patrick est élu à l'unanimité.

CONSEIL DE FABRIQUE

Le Maire est membre de droit.

M. le Maire présente 2 délégués : M. WEILER Jean-Paul – Mme SZALATA Déborah

Le vote a lieu à bulletins secrets : M. WEILER Jean-Paul et Mme SZALATA Déborah sont élus à l'unanimité.

SMIVO (SEMI MARATHON INTERCOMMUNAL DE LA VALLEE DE L'ORNE)

M. le Maire présente 2 délégués : M. DI GIANDOMENCO Marc – Mme TARNAWSKI Véronique

M. SCHONS Bernard ne participe pas au vote.

Le vote a lieu à bulletins secrets : M. DI GIANDOMENCO Marc et Mme TARNAWSKI Véronique sont élus à l'unanimité.

COMITE DIRECTEUR DE LORRAINE SPORTS ROSSELANGE

M. le Maire présente : M. BELLONI Daniel – M. SEVERINO Gino

Le vote a lieu à bulletins secrets : M. BELLONI Daniel et M. SEVERINO Gino sont élus à l'unanimité.

RCL (ROSSELANGE, CULTURE LOISIRS)

M. le Maire présente : Mme CLAUSSE Danièle – M. SOMMI Christiane

Le vote a lieu à bulletins secrets : Mme CLAUSSE Danièle et Mme SOMMI Christiane sont élues à l'unanimité.

CORRESPONDANT LOCAL DE DEFENSE NATIONALE

M. le Maire présente M. DI GIANDOMENCO Marc.

Le vote a lieu à bulletins secrets : M. DI GIANDOMENICO Marc est élu à l'unanimité.

CORRESPONDANT COMMUNAL DE SECURITE ROUTIERE

Monsieur le Maire présente M. DI GIANDOMENICO Marc.

Le vote a lieu à bulletins secrets : M. DI GIANDOMENCO Marc est élu à l'unanimité.

MISSION LOCALE

M. le Maire présente :

Titulaire : Mme SEEMANN Michèle

Suppléante : Mme TARNAWSKI Véronique

Le vote a lieu à bulletins secrets : chacun des membres titulaire et suppléante est élu à l'unanimité.

POINT 6.-

DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Ce point est supprimé.

POINT 7.-

DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DE CHASSE

Monsieur le Maire présente M. SCHONS Bernard et M. DI GIANDOMENICO Marc.

Le vote a lieu à bulletins secrets : M. SCHONS Bernard et M. DI GIANDOMENICO Marc sont proclamés élus à l'unanimité.

POINT 8.-

DEMANDE DE SUBVENTION – BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de demander une subvention au Département de la Moselle au titre de la remise à niveau des collections de base de la bibliothèque municipale de Rosselange avec engagement à porter cette subvention au budget communal et à acquérir les ouvrages au titre communal. La commune s'engage à respecter les conditions d'octroi suivantes :

- la bibliothèque sera ouverte au minimum 6 heures par semaine (ce qui est déjà le cas à Rosselange)
- la commune continuera à verser au minimum un euro par habitant et par an pour les acquisitions des documents de la bibliothèque (hors aide forfaitaire du Département de la Moselle)
- la commune propose la gratuité aux personnes de moins de 18 ans
- la personne référente de la bibliothèque a déjà suivi la formation de base
- la commune s'engage à proposer des actions culturelles destinées à toucher le public prioritaire visé dans le cadre des événements départementaux « Insolivres » ou « Lire en Fête... partout en Moselle »
- les acquisitions se feront dans une librairie spécialisée
- la commune accepte l'accompagnement du référent de territoire de la DLPB

- la commune doit respecter la charte d'accueil des publics prioritaires du Département de la Moselle (petite-enfance, adolescents, personnes handicapées, personnes éloignées du livre, seniors)
- la subvention porte sur les acquisitions pour des documents constitutifs d'une collection de base adaptée à la population de la commune
- la commune porte cette subvention au budget et va acquérir les ouvrages au titre communal

Pour information, cette subvention est fixée à un montant maximum de 1 200,00 € pour l'année 2026.

POINT 9.-

TRAVAUX FORET COMMUNALE – ANNEE 2026

Le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité, d'accepter le programme d'actions présenté par l'ONF pour l'année 2026 :

- Travaux sylvicoles pour un montant estimé à 7 485,06 € HT

POINT 10.-

ATTRIBUTION D'UN NOUVEAU NUMERO DE VOIRIE A L'IMMEUBLE SITUE AU N ° 125 RUE DU LIEUTENANT-COLONEL HENNEQUIN

Vu l'immeuble situé au n ° 125 rue du Lieutenant-Colonel Hennequin à 57780 ROSSELANGE, cadastré section 8 n ° 0001, comportant deux entrées distinctes, chacune disposant d'une porte indépendante donnant sur la voie publique, qu'il est nécessaire d'assurer une identification claire et distincte des accès pour les services publics, postaux et de secours ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

D'approuver la création d'un nouveau numéro de voirie pour l'immeuble situé 125 rue du Lieutenant-Colonel Hennequin à 57780 ROSSELANGE ;

De fixer la numérotation comme suit :

- o L'entrée située côté droit conserve le numéro 125 de la rue du Lieutenant-Colonel Hennequin à 57780 ROSSELANGE
- o L'entrée située côté gauche se voit attribuer le numéro 125 A rue du Lieutenant-Colonel Hennequin à 57780 ROSSELANGE

POINT 11.-

ENQUETE PUBLIQUE

Le point est reporté.

La séance est levée à 20 h 30

LE SECRETAIRE DE SEANCE :

Fait à Rosselange, le 26/03/2026

M. DI GIANDOMENICO Marc

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX :

LE MAIRE :

Vincent MATELIC